



Un nouvel Accord sur la santé et au-delà

Le dernier Accord sur la santé a pris fin en 2014 et le Canada se retrouve sans financement stable des soins de santé ni outil pour mettre en application des normes nationales de soins. Nous avons besoin, immédiatement, d'une nouvelle entente de 10 ans entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

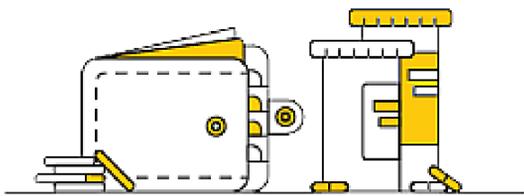


Le nouvel Accord sur la santé doit comprendre :

- Un plan pour assurer une contribution du gouvernement fédéral d'au-moins 25 % de toutes les dépenses publiques de santé d'ici 2025.
- Un plan et un financement afin de mettre en œuvre une politique publique nationale en matière de médicaments et une stratégie nationale ciblant les soins aux aînés.



Un régime national d'assurance-médicaments



- Le Canada est le seul pays au monde ayant un système public de soins de santé sans régime national d'assurance-médicaments. Ainsi, un Canadien sur 10 ne peut payer les médicaments qui lui sont prescrits.
- Un régime national d'assurance-médicaments doit être public, universel et axé sur la sécurité, et fournir, à tous, les médicaments dont ils ont besoin.
- Selon les études récentes, un tel régime permettrait au gouvernement fédéral d'économiser jusqu'à 11 milliards de dollars par année.

Stratégie nationale ciblant les soins aux aînés

- Une stratégie nationale est nécessaire pour assurer accès, à tous, à des soins publics de grande qualité, notamment soins hospitaliers, soins à domicile, soins de longue durée en établissements, et soins palliatifs.
- Les personnes de partout au pays doivent avoir accès au continuum de soins afin de vieillir dans la dignité.



Un accord solide sur la santé protège les soins publics au Canada. Il permet au système public de répondre aux besoins de tous en matière de santé, et il constitue un moyen, pour le gouvernement fédéral, de mettre en application des normes nationales de soins et la Loi canadienne sur la santé.